

Rapport annuel
du conseil d'établissement
2022-2023

École Le Tournesol

Message de la présidence du conseil d'établissement

Chers parents et chers membres du conseil d'établissement,

À l'automne dernier, après deux ans comme vice-présidente au conseil d'établissement, c'est avec grand honneur que j'ai accepté le défi d'être la nouvelle présidente du conseil pour l'année scolaire 2022-2023. Au nom de tous les membres du conseil d'établissement, parents et membres du personnel de l'école, il me fait plaisir de vous partager plusieurs réalisations effectuées durant l'année.

Cette année, le Centre de services scolaire des Mille-Îles avait à développer le nouveau PEVR (Programme d'engagement vers la réussite) 2023-2027. Le conseil d'établissement a donc été consulté afin d'émettre des commentaires et des suggestions au comité responsable du PEVR. La collaboration et la concertation entre les membres du personnel et les parents impliqués au sein du conseil ont permis d'apporter des recommandations pertinentes dans le cadre du nouveau programme qui sera dévoilé sous peu.

De plus, des changements importants, qui débiteront dès août 2023, se sont opérationnalisés cette année avec la nouvelle Politique organisationnelle des services de garde SEJ-18. Le conseil d'établissement a été consulté à cet égard et a émis des recommandations toujours dans un souci de favoriser la sécurité des élèves et le bien-être des familles de l'école.

Le conseil d'établissement suit également l'état des travaux du futur projet éducatif 2023-2027 de l'école Le Tournesol. L'équipe-école a déjà déterminé les valeurs, la mission et la vision qu'elle souhaite mettre de l'avant dans les prochaines années. Les membres du conseil ont été ravis que les valeurs de respect, de bienveillance et d'engagement soient priorisées.

Encore cette année, la Fondation L'Héritage Le Tournesol a été très active, en effectuant plusieurs levées de fonds, dont les dîners St-Hubert qui sont tant appréciés des élèves. La Fondation a aussi offert le petit déjeuner de Noël au plus grand plaisir des élèves.

Bien que Dame nature ait obligé l'annulation de certaines activités, les élèves ont eu la chance de vivre des sorties éducatives ainsi que des activités variées. Notamment, les élèves de 4e, 5e et 6e ont eu la chance de participer à un atelier de danse et de gestion des émotions avec Les Twins, juges à l'émission Révolution. La traditionnelle danse de l'école a aussi repris cette année pour tous les élèves. La tire d'érable, le camion de crème glacée, la fête de fin d'année et plusieurs autres activités sont autant d'événements qui embellissent les semaines des élèves et leur offrent une belle récompense pour tous leurs efforts et leur persévérance.

Ce fut une année de fraîcheur comblée d'un sentiment de plus en plus présent que la pandémie est derrière nous et que les liens sociaux entre les élèves, le personnel et les parents prennent un nouveau souffle. Je tiens à remercier tous les membres du personnel et les parents impliqués au sein du conseil d'établissement. La collaboration et la concertation entre les membres du conseil représentent sans équivoque que nous travaillons tous et toutes pour le bien-être des élèves de notre école.

Au nom du conseil d'établissement, je vous souhaite un bel été bien mérité !

Sarah Tessier

Présidente du Conseil d'établissement

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement.....	4
1.1 Listes des membres du conseil d'établissement	4
2. Bilan des activités du conseil d'établissement.....	4
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement	4
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3 Résultats obtenus	16
Annexe 1 : Fonctions et pouvoirs reliés aux frais facturés aux parents (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1)	17
Annexe 2 : Reddition de comptes pour les directions d'écoles primaires et secondaires	18
Annexe 3 : Reddition de comptes pour les directions d'écoles primaires et secondaires	19
Annexe 10 : Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement	20

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1. Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre <i>(ex. : parent, personnel scolaire, etc.)</i>	Fonction au conseil <i>(ex : membre, président, etc.)</i>
Tessier Sarah	Parent	▼ Présidente
	Parent	▼ Membre substitut du comité de parent
Arsenault Karine	Parent	▼ Membre
Ameer Meea Sayed	Parent	▼ Membre représentant du comité de parent
Tremblay Marilyne	Parent	▼ Membre
Grenier Geneviève	Parent	▼ Vice-présidente
Cordisco Emmnauel	Parent	Membre
Vaudry Darquise	Personnel du service de garde	▼ Membre
Légaré Mélissa	Enseignant	▼ Membre
Lachance Marylène	Enseignant	▼ Membre
Prince Karine	Enseignant	▼ Membre
Diaferia Enzo	Enseignant	▼ Membre
Racine Louise	Personnel de soutien	

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date	Type de séance <i>(préciser : ordinaire, extraordinaire, etc.)</i>	
2022-10-12	Ordinaire	▼
2022-11-23	Ordinaire	▼
2023-01-16	Ordinaire	▼
2023-03-08	Ordinaire	▼
2023-03-30	Extraordinaire	
2023-06-01	Ordinaire	

2.2. Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS GÉNÉRAUX ¹			
Adoption du projet éducatif	2023-03-08	Information Si autre décision :	Présentation de la reddition de compte du projet éducatif avec les résultats de 2022.
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	2023-06-01	Adoption Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	2023-06-01	Approbation Si autre décision :	
Approbation des contributions financières exigées pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2022-06-01	Approbation Si autre décision :	** Voir l'Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2022-06-01	Approbation Si autre décision :	ne s'applique pas ** Voir l'Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS GÉNÉRAUX (SUITE)			
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2022-06-01	Approbation <input type="checkbox"/> Si autre décision :	** Voir l' Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport
Adoption des règles de fonctionnement du service de garde	2023-03-30	Adoption <input type="checkbox"/> Si autre décision :	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire		Si autre décision :	ne s'applique pas
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)		Si autre décision :	ne s'applique pas
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement		Si autre décision :	ne s'applique pas
Consultation sur les critères de sélection de la direction	2023-01-16	Consultation Si autre décision :	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité		Si autre décision :	ne s'applique pas
Transmission de documents à l'intention des parents		Si autre décision :	ne s'applique pas

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique		Si autre décision :	ne s'applique pas
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique	2022-06-01	Si autre décision :	
Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant		Si autre décision :	ne s'applique pas
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études		Si autre décision :	ne s'applique pas
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex: éducation à la sexualité)	2022-10-12	Approbation Si autre décision :	planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité
Approbation du temps alloué à chaque matière (Grilles-matières)	2023-03-08	Approbation Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	--	--

POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS

Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école) pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2023-03-08	Approbation Si autre décision :	aucun frais aux parents pour les activités éducatives, sportives et culturelles 22-23 ** Voir l' Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport
	2022-10-12	Approbation Si autre décision :	approbation des sorties à distance de marche
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres) pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)		Si autre décision :	ne s'applique pas
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Consultation des parents	2023-06-01	Consultation Si autre décision :	sondage aux parents pour le futur projet éducatif
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	2023-06-01	Si autre décision :	sondage aux élèves pour le futur projet éducatif

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	--	--

POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES

Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	2022-11-23	Approbation Si autre décision :	Parascolaire automne 2022
	2022-10-12	Si autre décision :	Sorties sdg
	2023-03-08	Si autre décision :	Sorties sdg
	2023-03-30	Si autre décision :	Sorties sdg
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	--	--

POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES

Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	2022-10-12	Adoption Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	--	--

POUVOIRS LIÉS AUX RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	2022-10-12	Approbation Si autre décision :	Location de salles
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (Fonds à destination spéciale)	2023-06-01	Information Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Adoption du budget annuel de l'établissement	2022-06-01	Adoption Si autre décision :	<input type="checkbox"/> Budget initial 22-23
	2022-06-01	Adoption Si autre décision : Si autre décision :	Règles de transférabilité pour 22-23

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	--	--

AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES

(EX. : CONSULTATIONS, INFORMATIONS, PROJETS SPÉCIAUX, ETC.)²

Règles de régie interne du conseil d'établissement	2022-10-12	Approbation Si autre décision :	
Photos scolaires	2023-01-16	Approbation Si autre décision :	
Conférences aux parents	2022-10-12	Approbation Si autre décision :	2022-11-23 = approbation
Présentation des levées de fonds Fondation l'Héritage	2022-10-12	Si autre décision :	2022-06-01= approbation 2023-03-08 = approbation
Budget de fonctionnement du conseil d'établissement	2022-10-12	Approbation Si autre décision :	2023-03-08 = approbation 2023-03-30 = approbation
Consultation calendrier scolaire 2023-2024, secteur jeunes	2022-11-23	Consultation Si autre décision :	
Consultation - Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements	2022-11-23	Consultation Si autre décision :	
Consultation – Cadre d'organisation scolaire 2023-2026	2022-11-23	Consultation Si autre décision :	
Consultation - PEVR 2023-2027 du CSSMI	2023-03-30	Consultation Si autre décision :	
Mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, toute activité ou tout matériel pour lequel une contribution financière	2023-03-08	Approbation Si autre décision :	

² Les autres activités réalisées par le CÉ peuvent concerner autant les pouvoirs généraux, les pouvoirs liés aux services éducatifs, les pouvoirs liés aux services extrascolaires et les pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles. (ex. : consultation sur le cadre d'organisation scolaire, consultation pour l'imposition d'un uniforme, consultation sur le calendrier scolaire, approbation du cadre d'organisation des dîners, etc.).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	--	--

AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES
(EX. : CONSULTATIONS, INFORMATIONS, PROJETS SPÉCIAUX, ETC.)²

PAI en 6e année 23-24	2023-03-08	Approbation Si autre décision :	
Consultation - Politique du transport scolaire	2023-03-08	Consultation Si autre décision :	
Consultation - Politique organisationnelle des services de garde (SEJ-18)	2023-01-16	Consultation Si autre décision :	
Consultation - Politique sur les contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08)	2023-01-16	Consultation Si autre décision :	
Mesures dédiées et protégées	2023-01-16	Adoption Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
	2023-03-08	Si autre décision :	

² Les autres activités réalisées par le CÉ peuvent concerner autant les pouvoirs généraux, les pouvoirs liés aux services éducatifs, les pouvoirs liés aux services extrascolaires et les pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles. (ex. : consultation sur le cadre d'organisation scolaire, consultation pour l'imposition d'un uniforme, consultation sur le calendrier scolaire, approbation du cadre d'organisation des dîneurs, etc.).

2.3. Résultats obtenus

Annexe 1

Écoles primaires et secondaires

Fonctions et pouvoirs reliés aux frais facturés aux parents (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1)

Documents de l'année scolaire EN COURS *

Veillez joindre au présent rapport, **en un seul fichier PDF** (fusionné ou numérisé), les documents suivants :

- ✓ Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et du matériel d'usage personnel;
- ✓ Listes des effets généraux payables à l'école avec le coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe pour chacun des niveaux et projets pédagogiques particuliers (possibilité de fournir les états de compte GPI par niveau);
- ✓ Listes du matériel d'usage personnel (crayons, papiers et autres objets de même nature) pour chacun des niveaux;
- ✓ Listes des frais facturés aux parents pour les services éducatifs dispensés dans le cadre de projets pédagogiques particuliers;
- ✓ Liste des frais facturés aux parents (ou tableau de suivi annuel) pour des activités et des sorties scolaires, incluant les voyages;
- ✓ Liste des frais facturés aux parents pour la surveillance du midi, selon le type de fréquentation.

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT pour les sujets énumérés ci-haut).

Annexe 2

Écoles primaires et secondaires

Reddition de comptes pour les directions (Frais facturés aux parents)

Identification de l'établissement : École Le Tournesol

Direction d'école : Julie Arvais

Période : Année scolaire 2022-2023

1. Je me suis assuré(e) que tout le matériel scolaire (les fournitures scolaires, le matériel d'organisation personnelle, les articles relevant de la tenue vestimentaire ainsi que les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe) demandé aux parents, se retrouve sur les listes proposées par les enseignants à partir du catalogue CSSMI et approuvées par le conseil d'établissement (CÉ).
2. Je me suis assuré(e) que tous les coûts des cahiers d'exercices demandés aux parents ont été approuvés par le CÉ.
3. Je me suis assuré(e) que toutes les contributions financières facturées aux parents, et ce, peu importe le montant (pour des services dispensés dans le cadre d'un projet pédagogique particulier, pour des activités et sorties scolaires, pour du matériel et pour la surveillance du dîner) ont été approuvées par le CÉ.
4. Je me suis assuré(e) que toutes les contributions financières facturées aux parents ne dépassent pas le coût réel engagé par l'école et qu'elles ne servent pas à couvrir des coûts ou des dépenses déjà financés autrement selon les règles budgétaires.
5. Je me suis assuré(e) d'appliquer les mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est demandée ou facturée aux parents.
6. Je me suis assuré(e) que tous les enseignants connaissent et respectent les trois encadrements concernant les frais facturés aux usagers : la *Loi sur l'instruction publique*, le *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08).

Par conséquent, je, soussigné(e) **déclare que mon établissement s'est conformé** à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et à la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08).

2023-06-02

Date



Signature de la direction d'école

Je, soussigné(e) **déclare que mon établissement ne s'est pas conformé** à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à la Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08) pour l'un ou les éléments listés ci-dessous :

(Au besoin, joindre un document au courriel)

Date

Signature de la direction d'école

Annexe 3

Écoles primaires et secondaires

Reddition de comptes pour les directions

Questions et documents qui peuvent être utiles à la reddition de comptes de l'annexe 2 et qui feront l'objet du mandat de conformité en vérification interne pour les écoles ciblées annuellement.

Questions à se poser :

- Quand (fréquence) et comment (ex. : courriel, assemblée générale) les enseignants ont-ils été informés des trois encadrements³ concernant les frais facturés aux parents?
- Quand (fréquence) et comment (ex. : courriel, assemblée générale) les enseignants ont-ils été informés des règles internes du CSSMI applicables aux frais facturés aux parents (ex. : pratique de gestion SEJ-24, etc.)?
- Quels outils et documents d'information ont été diffusés aux enseignants pour faciliter leurs choix et encadrer leurs calculs des frais facturés aux parents?
- Comment vous assurez-vous que les enseignants n'ont pas fait de demande(s) additionnelle(s) de matériel aux parents sans avoir préalablement obtenu l'approbation du conseil d'établissement (CÉ)?
- Avez-vous été informé par les enseignants des demandes additionnelles faites aux parents pour du matériel, autre que le renouvellement du matériel prévu sur les listes du début de l'année? Le CÉ en a-t-il été informé? Des documents ont-ils été transmis aux parents à cet égard?
- Comment avez-vous fixé le montant des contributions financières facturées aux parents?
- Quelles mesures ont été mises en place pour favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est facturée aux parents?
- Combien de familles ont bénéficié de mesures favorisant l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est facturée aux parents?

Documents justifiant les frais facturés aux parents :

- Listes transmises aux parents (liste de fournitures scolaires, liste du matériel d'organisation personnelle, liste des effets généraux payés à l'école, etc.);
- Procès-verbaux du CÉ (avec pièces jointes) relatifs à l'approbation des différents frais facturés aux parents;
- Lettre aux parents pour tout ajout de matériel en cours d'année, autre que le renouvellement du matériel prévu sur les listes du début de l'année;
- Lettre aux parents pour tout ajout de contribution financière (pour des services dispensés dans le cadre d'un projet pédagogique particulier, pour des activités et sorties scolaires et pour la surveillance du dîner) en cours d'année, autre que celles prévues sur les listes du début de l'année;
- Fichier Excel ou feuille de calculs des frais facturés aux parents, nets de la ristourne de taxes;
- Factures des fournisseurs justifiant les frais facturés aux parents;
- Formulaire de planification des activités, sorties et voyages scolaires;
- Formulaire de réquisition d'impression de cahier maison (bon de commande et facture);
- Fichier Excel de suivi des frais pour les photocopies;
- S'il y a lieu, ententes de paiements signées par les parents.

³ Les trois encadrements traitant des frais facturés aux parents sont :

1. *Loi sur l'instruction publique;*
2. *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées;*
3. *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08).*

Annexe 10

Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement (LIP, art. 53, 102, 459.5)

- Concernant la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5. Cette formation est disponible à l'adresse : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>
- Pour cette deuxième année, chaque CÉ doit s'assurer que les nouveaux membres suivent la formation obligatoire tel qu'indiqué au nouveau paragraphe introduit le 8 février 2021 à l'article 53 de la *Loi sur l'instruction publique* et qui se lit comme suit :

Les membres du conseil d'établissement [...]. Ils doivent, dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat, suivre la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5.

- C'est donc en documentant le visionnement obligatoire que le CÉ est en mesure d'en répondre.
En octobre 2021, les nouveaux membres du CÉ ont-ils été invités à visionner, par eux-mêmes, les capsules obligatoires inscrites ci-après dans le tableau : Oui

Autre information en lien avec la formation obligatoire des nouveaux membres des CÉ (à remplir si requis) :

Les anciens membres du CÉ ont-ils suivis la formation avec les nouveaux membres dans le cadre des séances du conseil d'établissement, tel que recommandé par les membres du comité de gouvernance et d'éthique pour favoriser les échanges et la cohésion du CÉ autour de la Loi : Non

Capsules obligatoires	Date de visionnement en CÉ (AAAA-MM-JJ)	Commentaires / Précisions (facultatif)
Capsule 1 - Introduction		
Capsule 2 - Information sur la nouvelle gouvernance scolaire		
Capsule 3 - Conseil d'établissement en bref : composition, formation et rôle		
Capsule 4 - Rôles et responsabilités		
Capsule 5 - Fonctionnement du conseil		
Capsule 6 - Fonctions et pouvoirs		
Capsule 7 - Verbes utilisés et distinction		

Les membres absents du CÉ lors du visionnement des capsules ont-ils été invités à les visionner par eux-mêmes : Non

Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement (suite)
(LIP, art. 53, 102, 459.5)

Questions en lien avec les fiches thématiques et le cahier du membre :

Questions	Oui	Non	Commentaires / Précisions (facultatif)
Les fiches thématiques ont été utilisées lors des CÉ	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sinon, les membres ont été invités à consulter les fiches thématiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, à la rencontre du 12 octobre 2022.
Les membres ont été invités à consulter le cahier du membre et de la direction	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, à la rencontre du 12 octobre 2022.

Autre information en lien avec la formation obligatoire des membres des CÉ (à remplir si requis) :